

UN LIEU SPÉCIALISÉ DANS LA PRISE EN CHARGE DE JEUNES FILLES VICTIMES D'INCESTE

Retrouver confiance

Depuis 1996, la maison d'enfants à caractère social Jean-Bru, à Agen, accueille des adolescentes et préadolescentes ayant subi des sévices sexuels au sein de la famille. Celles-ci y bénéficient d'un suivi pédagogique et thérapeutique qui les aide à quitter le statut de victimes et à adopter une démarche d'autonomie.

Avant de partir pour son nouveau lycée, Marina (1) avale son petit-déjeuner, sous l'œil attentif de son éducatrice référente de la maison Jean-Bru. Une fois sortie du bâtiment, boulevard de la République, en plein centre-ville d'Agen (Lot-et-Garonne), il lui suffit de parcourir quelques mètres pour devenir une anonyme, une fille comme les autres, « une adolescente affreusement normale », ainsi que Michel Jovet qualifie chacune des résidentes de la maison d'enfants à caractère social (MECS) qu'il dirige. Agées de 12 ans à 16 ans et demi, ces 11 jeunes filles sont des victimes d'inceste qui bénéficient ici d'une prise en charge pédagogique et thérapeutique. L'ambition de la maison Jean-Bru (2) est de les amener à se libérer du trauma et de l'aliénation de l'identité de victime, de mettre un terme à la confusion dans les processus d'identification générés par l'inceste et la violence sexuelle et, surtout, de préparer leur vie de femme.

Des relations claires avec l'adulte

Lorsque Nicole Bru, médecin et présidente des laboratoires UPSA, décide, en 1994, de fonder un foyer spécialisé dans l'accueil des victimes d'abus sexuels, aucune structure en France ne s'est encore intéressée spécifiquement à ce public. C'est avant l'affaire Dutroux, avant Outreau aussi. L'idée de réunir des adolescentes liées par un passé commun est alors controversée. Les professionnels de la protection de l'enfance craignent que les jeunes filles ne s'enferment dans leur statut de victimes ou soient stigmatisées. Mais pour l'équipe éducative, la preuve a été faite depuis que ce regroupement crée un lien d'appartenance bénéfique pour les pensionnaires. Si elles n'ont pas été touchées par l'inceste de la même manière, les jeunes filles se comprennent sans avoir à expliquer ou à cacher les raisons de leur placement. « Il se crée une soli-

darité entre elles, confirme le directeur. Le gros de notre travail, c'est de remettre les jeunes filles qui nous sont confiées par l'autorité judiciaire et/ou les services "enfance" des conseils généraux (3) à leur place d'adolescentes, et de rétablir des relations claires avec les adultes. Elles ne nous font pas confiance tout de suite, il leur faut du temps. »

Durant ce placement – dont la durée est, en moyenne, de deux ans, bien que la plus ancienne pensionnaire réside à Jean-Bru depuis sept ans –, l'équipe (18 équivalents temps plein, dont une moitié de travailleurs sociaux) doit répondre aux objectifs éducatifs de protection, de socialisation et d'autonomisation des jeunes.

Si toutes les résidentes ne prennent pas le chemin de l'école ce matin – certaines sont titulaires de contrats en alternance ou suivent des formations qui débiteront dans quelques semaines –, toutes doivent être levées avant 10 heures. On leur demande également de ranger et d'aérer leur chambre, sous peine d'être privées d'argent de poche. « C'est surtout pour elles qu'on demande ça. Il est préférable qu'elles vivent dans des espaces agréables, même si on sait que le chaos de la chambre est souvent



«symptomatique de leur mal-être», explique Lætitia Garimbay, éducatrice spécialisée. Les filles disposent chacune d'une chambre avec salle de bains. Elles en sont responsables et peuvent en fermer la porte à clé. Cet espace qui leur appartient, avec des règles à respecter, facilite le travail autour de la restauration et de l'appropriation de leur intimité. Vient ensuite le moment de la toilette et de l'habillement. Les éducateurs travaillent beaucoup ces aspects qui sont liés au corps – l'«objet du délit». «Certaines se négligent, mais dire à une jeune "va prendre ta douche" peut être ressenti très violemment. Notre accompagnement doit se faire en douceur», explique Florence Sbibih, monitrice-éducatrice. Ainsi, si une fille est réticente à se laver, je lui propose de sentir différents gels douche, de toucher les textures. Je fais les magasins avec elle. J'essaie d'introduire la notion de plaisir.» La professionnelle doit faire preuve de multiples astuces pour convaincre les jeunes filles de prendre soin d'elles, par le biais d'ateliers d'esthétique, d'exercices de relaxation, voire de visites au centre thermal: «Elles ne touchent pas leur corps, ça peut prendre des mois pour qu'elles mettent une crème hydratante. Mais notre travail peut porter ses fruits longtemps après.» Beaucoup d'entre elles n'acceptent pas non plus de se regarder dans un miroir. «Avec Lina, qui avait un gros souci avec son image, on a travaillé progressivement face à la glace, sous forme de jeux, d'abord le buste, ensuite le dos, etc., raconte Anne Vallin-Dendecker, éducatrice spécialisée. Aujourd'hui, il arrive que je la trouve dans la salle de bains à s'observer de haut en bas pendant des heures: on a l'impression qu'elle découvre son corps.» De même, l'achat de sous-vêtements, premier contact avec la peau, peut se révéler compliqué. «Là aussi, on ne leur fait pas violence», souligne Florence Sbibih. Quand on va dans les boutiques, on fait comme si on regardait pour nous, on suggère. Peut-être que la jeune fille n'achètera rien la première fois, ça n'est pas grave. Elle a vu le choix qu'il y a, elle chemine, on en discute beaucoup, et on y retourne plusieurs fois si nécessaire.»

Dissocier lieu de vie et lieu de soin

Toutes les jeunes se retrouvent autour de la table pour le déjeuner. Par cette journée ensoleillée, il est pris dans la cour de la résidence. «Tous les élèves de ma classe sont sympas, et j'ai un super emploi du temps!», s'exclame Marina, tout juste rentrée du lycée. Mais y a que des filles dans ma classe, ça me rappelle le foyer...» Elle s'adresse ensuite à Chloé, 12 ans, la benjamine de l'établissement: «Je m'occupe trop des garçons... Ne deviens pas comme moi!» «C'est vrai que beaucoup de discussions tournent autour des garçons, commente Michel Louvet. Plusieurs de nos résidentes ont un petit copain à l'extérieur, et je pense que c'est bien qu'elles se trouvent belles dans les yeux de quelqu'un de leur âge. En général, on leur demande de nous le présenter – s'il est plus âgé, on

en discute. On leur donne des informations sur la pilule, le préservatif... Mais il y a interdiction de ramener un garçon dans sa chambre.»

«Elles nous posent des questions et, quand on est à l'aise, on leur répond spontanément», ajoute Florence Sbibih. Parfois, on est plus démuni, comme quand une jeune fille de religion musulmane m'a demandé: «Comment je vais faire pour me marier? Je ne suis plus vierge.» Si elles veulent aborder des choses plus lourdes, ou que leur relation actuelle les renvoie aux abus qu'elles ont subis, on leur conseille d'en parler avec leur thérapeute.»

Car toutes les jeunes filles s'engagent à suivre une psychothérapie, proposée en dehors de l'établissement. Le lieu «pour vivre» est ainsi séparé du lieu «pour se soigner». Un espace de parole privé important, sachant qu'à l'intérieur de la maison il n'y a pas de secret: tout ce qui est dit à un professionnel peut être consigné dans le cahier de transmission (sur l'intranet). «Quand elles signent leur admission dans l'établissement, les jeunes filles savent que la parole y est publique. Si elles ne sont pas d'accord, elles ne viennent pas», précise le directeur.

Cet après-midi, Lætitia Garimbay sort avec trois résidentes pour acheter des fournitures scolaires. Les jeunes filles sont libres d'aller et venir seules hors de l'établissement jusqu'au couvre-feu. «La porte n'est pas fermée à clé, on n'est pas tout le temps derrière leur dos», confirme Marie-Anne Lousteau-Milani, chef de service et éducatrice spécialisée de formation. Bien sûr, cela comporte des risques. La ville est pleine des dangers potentiels pour des jeunes filles fragiles, mais il est important qu'elles se créent leur propre réseau social et qu'elles s'autonomisent.» Quand les éducateurs ne les accompagnent pas lors des virées shopping, les résidentes sont tenues de leur montrer leurs achats. Car le règlement est clair: il est demandé à chacune de porter des vêtements propres et adaptés à son âge. Et ce n'est pas une sinécure... «La plupart du temps, on les renvoie au magasin pour faire un échange, car les tenues sont trop provocantes! De par leur histoire, elles sont dans une certaine confusion, mais il ne faut pas oublier que ce sont des adolescentes et que, dans le style vestimentaire, il y a aussi la recherche identitaire», précise Florence Sbibih. Comme pour illustrer ses propos, Camille, 15 ans, passe avec un large décolleté. «On va lui trouver une broche ou un petit haut pour mettre en dessous», s'amuse la monitrice-éducatrice. Certaines, au contraire, refusent leur féminité et optent pour des tenues masculines. «Je me souviens de l'une d'elles qui ne s'habillait qu'en survêtement très large, alors qu'elle faisait 40 kilos. Elle se cachait littéralement derrière ses vêtements.

«Elles ne touchent pas leur corps, ça peut prendre des mois pour qu'elles mettent une crème hydratante.»

A la maison Jean-Bru, l'objectif de l'équipe est que les résidentes redeviennent des jeunes «comme les autres».



Nous avons travaillé progressivement : elle a d'abord mis des pantalons avec des ourlets très longs, des chaussures de ville, puis, quand elle a trouvé une formation, son employeur lui a demandé de porter une tenue réglementaire. Aujourd'hui, elle est devenue tout à fait féminine.»

Durant l'année, le mercredi après-midi, une animatrice scolaire vient aider les jeunes. «*Quand elles arrivent ici, la plupart sont en difficulté, voire déscolarisées. Ici, l'école est obligatoire. La scolarisation fait partie du contrat éducatif et répond à l'objectif de maintien ou de reprise de liens sociaux indispensables à toute adolescente. Deux résidentes viennent d'obtenir leur brevet, et trois ont décroché un apprentissage*», précise Marie-Anne Lousteau-Milani. Si, à l'extérieur de la maison Jean-Bru, les professionnels gardent la confidentialité sur les histoires de vie des jeunes filles, certaines se confient parfois à d'autres personnes. «*J'ai dû intervenir auprès de professeurs qui m'ont dit : "La pauvre petite, elle a été violée, ce n'est pas grave si elle ne fait pas ses devoirs",*» rapporte Florence Sbibih. *Je leur explique que, certes, il lui est arrivé quelque chose, mais que sa vie ne s'arrête pas là. Par notre prise en charge, nous essayons de la sortir de son statut de victime. Mettre celui-ci en avant, ce n'est pas l'aider.»*

Le maintien des liens familiaux

Il n'est pas possible de faire évoluer ces jeunes sans comprendre le fonctionnement de leurs familles. Ce sont Laurent Ducrocq, moniteur-éducateur, et Annick Guilmar, assistante de service sociale, qui gèrent le service Famille de la maison Jean-Bru. «*À l'origine, les éducateurs du groupe étaient directement en rapport avec les familles, qui restent titulaires de l'autorité parentale, mais on s'est vite rendu compte que c'était compliqué d'être à la fois accompagnants des victimes et d'aller à la rencontre des coupables et de ceux qui n'avaient pas su les protéger. Notre service a un autre point de vue, un autre regard*», détaille Laurent Ducrocq avec son accent chantant. En lien direct avec les référents locaux (ASE, AEMO), Laurent Ducrocq supervise les entretiens téléphoniques médiatisés – «*Hier, par exemple, Léa et moi avons appelé sa mère pour faire le point avant la rentrée scolaire*» – et accompagne les jeunes filles lors des visites en famille ou



Anne Vallin-Dendecker, éducatrice spécialisée, qui suit trois «colocataires» en semi-autonomie.

des rencontres avec la fratrie. «*Ces déplacements se préparent très en amont, avec le collègue du département d'origine de la jeune, et peuvent durer plusieurs jours. On peut les accompagner dans les actes de la vie quotidienne, comme faire les courses ou aller à la piscine avec les parents.*»

Si une adolescente en exprime le désir, et dans la mesure où l'affaire a été jugée, des rencontres peuvent également être arrangées avec le parent incarcéré. «*Il ne faut pas oublier qu'on peut voir l'abuseur comme un monstre, mais que, pour l'enfant, il n'est pas que cela*», souligne Laurent Ducrocq. Si la procédure pénale n'est pas finalisée, les jeunes filles admises à la maison Jean-Bru sont accompagnées lors des différents actes ou rencontres avec la police, la gendarmerie, les experts, l'avocat, l'admi-

FOCUS

Un contrat vers l'autonomie

Un jour ou l'autre, il faut lever l'ancre de la maison Jean-Bru. Afin que la transition s'effectue en douceur, l'établissement a ouvert un vaste appartement où les jeunes filles de 16 ans et demi à 18 ans vivent en semi-autonomie. Trois «colocataires» ont chacune leur chambre et partagent un salon, une cuisine et une grande terrasse. Leur éducatrice spécialisée référente, Anne Vallin-Dendecker, a pour mission de les préparer à la vie adulte à travers la gestion du quotidien. Pour ces victimes d'inceste, l'autonomisation, c'est ne plus être otage du traumatisme, et se défaire de l'emprise de l'autre, mais aussi de la peur de l'abandon. «*Je veille à l'équilibre alimentaire, mais ce sont elles qui font les courses en gérant le budget attribué*, explique l'éducatrice spécialisée. *Elles préparent aussi les repas, pris en commun le soir. Elles n'ont pas le droit de recevoir dans leur chambre, mais peuvent, si elles le demandent, accueillir des amis dans le salon ou les inviter à dîner. Après plusieurs années passées dans l'internat de la maison, ces jeunes filles ont acquis de l'autonomie, mais il arrive que je reprenne des items tels que l'habillement, la gestion du linge, la santé ou l'entretien des espaces personnels.*»

A leur dix-huitième anniversaire, les résidentes peuvent signer avec l'établissement un contrat Jeune majeure. Aujourd'hui, quatre d'entre elles ont adopté ce dispositif,

toujours suivies par Anne Vallin-Dendecker: «*Se retrouver du jour au lendemain dans un logement indépendant après des années passées à la maison Jean-Bru, ce n'est pas évident. Elles ont parfois du mal à gérer la solitude. Ce contrat est un tremplin nécessaire.*»

Les majeures louent donc un appartement en ville, financé par leur conseil général d'origine jusqu'à l'âge de 21 ans. Anne Vallin-Dendecker précise: «*Je les vois en entretien une fois par semaine, ou plus si elles le souhaitent. Et je peux passer dans leur studio, dont j'ai le double des clés. On fait le point sur l'administratif, les factures... Pour celles qui se débrouillent bien, c'est juste un soutien moral. Le fait d'avoir été victimes d'inceste n'est plus au centre de leur prise en charge, bien qu'elles poursuivent le suivi thérapeutique.*»

Enfin, l'association s'engage à maintenir les liens avec celles qui le désirent au-delà de leur séjour à la maison Jean-Bru. «*Un lien très fort demeure, comme un repère rassurant, à l'image d'une seconde famille où elles ont enfin pu être reconnues comme des jeunes filles semblables aux autres*, atteste Michel Louvet, le directeur. *Ainsi, un club d'anciennes s'est constitué. Les membres savent qu'en cas de coup de blues elles peuvent venir parler avec l'équipe, et même passer quelques jours dans l'établissement.*» ■

nistrateur *ad hoc*..., et ce, jusqu'à l'audience finale. Ancien commandant de gendarmerie, Michel Louvet se charge de tout ce qui a trait au contexte judiciaire. « Il s'agit avant tout d'une présence physique et d'un soutien moral. Par exemple, avant de passer en cour d'assises, je prépare la jeune fille, en lui expliquant que son agresseur va entrer avec des menottes et que le premier regard va être dur. »

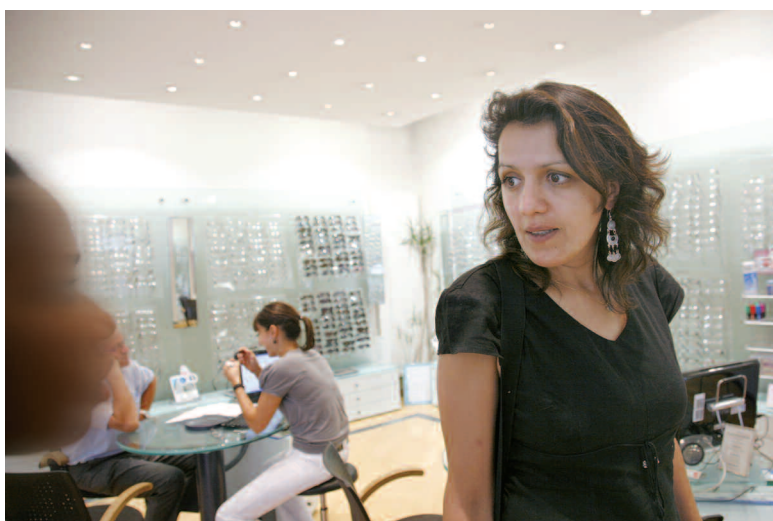
Réhabiliter l'image masculine

Les professionnels de Jean-Bru se trouvent parfois confrontés à des problématiques éducatives qu'ils peinent à résoudre. La réunion de supervision du jeudi matin, animée par le psychiatre Patrick Ayoun, offre l'opportunité de les aborder. « Nous sommes tous en contact avec les filles et avons tous des questions à poser, moi le premier, souligne Michel Louvet, le directeur. Ainsi, alors que j'accompagnais en voiture une jeune fille au tribunal, elle approchait sans arrêt ses jambes du frein à main. Le psychiatre a évidemment expliqué qu'elle voulait me tester et voir si j'étais fiable en tant qu'adulte. » Florence Sbibih y a récemment relaté une crise nécessitant une contention physique qui a dû réveiller un traumatisme chez une jeune : « Elle a explosé, elle se tapait la tête contre le mur en enlevant son tee-shirt. » Dans ces circonstances, chaque travailleur social sait qu'il peut compter sur ses collègues, qui prennent le relais. L'équipe est volontairement mixte : « Cela aide à réhabiliter l'image de l'homme et à leur démontrer que tous ne sont pas des salauds. Du moment que nos professionnels sont clairs dans la parole, le geste et le regard, elles ont confiance », explique Michel Louvet.

Certaines filles ne trouvent pas leur place dans l'établissement lorsqu'elles se mettent trop en danger. Certaines se droguent, ne mangent plus, font des allers et venues la nuit ou essaient d'introduire des hommes, risquant d'entraîner les autres dans une spirale négative. La maison Jean-Bru préfère les réorienter vers d'autres établissements. « En revanche, les fugues, tentatives de suicide et scarifications n'entraînent pas d'expulsions. De toute façon, nous en avons de moins en moins depuis deux ans, et cela arrive "par vagues", le geste de l'une entraînant le geste de l'autre, explique Florence Sbibih. En passant à l'acte, elles veulent nous envoyer des messages. Quand j'étais veilleuse de nuit, Johanna avait l'habitude de se couper et de me montrer ses blessures. Je l'amenais se faire recoudre, et aussitôt elle s'arrachait ses points. J'ai décidé de le prendre sur un autre registre : je désinfectais, la soignais, mais ne prêtai plus attention à elle. Et elle a arrêté. »

La maison Jean-Bru est par ailleurs un lieu de réflexion sur le traitement de l'inceste et les réponses

« Il ne faut pas oublier qu'on peut voir l'abuseur comme un monstre, mais que, pour l'enfant, il n'est pas que cela »



Mickaël Coudert, éducateur spécialisé, échange avec une résidente. Et Florence Sbibih, monitrice-éducatrice, accompagne une jeune chez l'opticien.

possibles dans le champ médico-social. Avec, en projet, des solutions d'accueil séquentiel et d'accueil de jour. Le comité scientifique, qui se réunit six fois par an, réfléchit actuellement à un projet technique pour l'accueil de garçons ayant subi des violences sexuelles. Eux aussi pourront ainsi bénéficier d'une prise en charge adaptée. Michel Louvet se souvient avec émotion avoir croisé une jeune résidente toute rougissante au retour de son collègue : « Alors qu'elle a été victime par le passé d'actes de torture et de sévices sexuels, elle était toute heureuse d'avoir embrassé son copain sur la bouche pour la première fois. Je me suis dit qu'elle était en train de se reconstruire. » Marie-Anne Lousteau-Milani poursuit : « Elles me surprennent par leur capacité à rebondir. Je revois certaines anciennes résidentes qui mènent une vie de femme et d'adulte épanouie, que leur trajectoire de vie ne leur garantissait pourtant pas. Nous y sommes peut-être pour quelque chose mais elles y sont pour davantage encore. » ■

ÉLÉONORE VARINI

PHOTOS BARBARA LABORDE

(1) Les prénoms ont été changés.

(2) Maison d'accueil Jean-Bru : 17, boulevard de la République - 47000 Agen - Tél. 05 53 47 20 02 - www.maisonjeanbru.org.

(3) Les admissions des adolescentes sont *a priori* régionales, mais toutes les demandes répondant aux critères fixés sont étudiées.